

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/03/08/2017070171/justel>

Dossier numéro : 2017-03-08/09

Titre

8 MARS 2017. - Arrêté ministériel portant exécution partielle, en matière d'économie, d'innovation et de numérique, de l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 février 2017 portant exécution des chapitres 1, 3 et 4 du décret du 21 décembre 2016 portant octroi d'aides, au moyen d'un portefeuille intégré d'aides en Région wallonne, aux porteurs de projets et aux petites et moyennes entreprises pour rémunérer des services promouvant l'entrepreneuriat ou la croissance, et constituant une banque de données de sources authentiques liées à ce portefeuille intégré

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-06-2019 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 11-12-2017 page : 109030

Entrée en vigueur : 01-03-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2019-04-04/66, art. 17, 004; En vigueur : 08-04-2019>